



Département  
de l'Isère

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mil dix-huit le 22 novembre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Angéline APPRIEUX, Maire.

Nombre de conseillers : 14  
Nombre de présents : 12

**Etaient présents** : APPRIEUX Angéline, DELAY Jean-Louis, GAS Marcel, BRAGANTI Karine, SANTONAX Martial, AVALLET Michèle, LANTHEAUME Christiane, NORMAND Patrick, MERCIER Serge, CARRION Adèle, POURCHERE Jean-Daniel, GENTIL Franck.

**Absents excusés** : HUREL Noël (pouvoir à DELAY Jean-Louis), GUERRERO Elisabeth.

**Date de la convocation** : 16 novembre 2018

**Secrétaire de séance** : AVALLET Michèle.

**Objet de la délibération** : Demande de subvention au titre du FSIL

Dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé Mme le Maire propose de demander une subvention aux services de l'état au titre du FSIL (Fonds de soutien à l'Investissement public Local) d'un montant de 69 314 € HT pour les travaux qui vont être effectués pour l'aménagement de la mairie.

Le montant de ces travaux s'élève à 284 782 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Mme le Maire, à l'unanimité des membres présents, à procéder à cette demande de subvention.

Ainsi fait et délibéré ce jour, le 22 novembre 2018

**Le Maire,**  
Angéline APPRIEUX

